

Ville de Neuchâtel

Calendrier des opérations relatives aux élections communales du 13 mai 2012 *

Délais légaux	Dates effectives si différentes	Actions	Acteurs	Remarques
Vendredi 16 mars	Vendredi 17 février	Arrêté de convocation des électeurs dans la Feuille officielle et internet	Conseil d'Etat	Art 11 LDP – 8 semaines avant
Lundi 26 mars, 12h00		Dépôt des listes des candidates et des candidats	Partis politiques	Art 45 LDP – lundi midi 7^{ème} semaine
Mercredi 28 mars		Constitution et envoi du registre électoral à la chancellerie d'Etat	Contrôle des habitants	Art 6c LDP – 30 jours ouvrables
Lundi 2 avril, 17h00		Délai d'apparement des listes déposées	Partis politiques	Art 50 LDP – lundi 6 ^{ème} semaine
Jeudi 5 avril, 12h00		Délai de choix d'une liste pour tout candidat sur plus d'une liste	Candidates et candidats	Art 51 LDP – jeudi midi 6 ^{ème} semaine
		Délai de retrait d'une candidature	Candidates et candidats	Art 52 LDP – jeudi midi 6 ^{ème} semaine
Vendredi 6 avril, 12h00 (Vendredi Saint)	Délai reporté au Mardi 10 avril, 12h00	Délai pour la mise au point des listes	Partis politiques	Art 53 LDP – vendredi midi 6 ^{ème} semaine
Lundi 16 avril	Vendredi 13 avril	Publication des listes définitives dans la Feuille officielle et internet	Chancellerie communale	Art 54 LDP – lundi 4 ^{ème} semaine
Vendredi 27 avril	Vendredi 20 avril	Convocation des bureaux électoral et de dépouillement	Chancellerie d'Etat	Art 14 LDP – 2 semaines avant
Jeudi 3 mai	Du 23 avril au 27 avril	Matériel de vote doit être en possession des électeurs	Chancellerie d'Etat pour la commune	Art 9 LDP – 10 jours avant
Mardi 8 mai, 17h00		Clôture du registre électoral	Contrôle des habitants	Art 6 LDP – mardi avant
Samedi 12 mai, 12h00		Délai du vote par internet	Electrices et électeurs	Arrêté de convocation
Dimanche 13 mai, 10h00		Délai du vote par correspondance	Electrices et électeurs	Art 23 LDP
Dimanche 13 mai de 10h00 à 12h00		Vote au bureau électoral	Electrices et électeurs	Art 15 RELDP